

## **Glanes antillaises, troisième série** (juin 2021)

**MORTIER et ARNOUX à Saint Domingue**  
**réponse à d'anciennes questions**  
(Philippe Mortier)

Rappel des questions :

93-90 MORTIER (St-Domingue, 17<sup>e</sup>)

Je recherche toute information sur François MORTIER, né au XVII<sup>e</sup> siècle et dit (dans l'armorial du Bordelais de Meller) « gouverneur civil de St-Domingue ». On le suppose originaire de Saintonge et il épousa Marie MOQUET et décéda en 1741 à St-Thomas de Conac en Charente. Un seul fils connu, Jean MORTIER, né vers 1688 (à St-Domingue ?), qui épousa en 1730 Anne du BRANDA. *B. Guillot de Suduiraut*  
NDLR Pas de gouverneur de ce nom à St-Domingue et rien en série E.

93-91 ARNOUX (St-Domingue, 18<sup>e</sup>)

Claude ARNOUX, né vers 1698 (sans doute à Libourne, Gironde, où demeurait son père), partit pour St-Domingue vers 1715/1718, y fit venir ses frères auxquels il céda ses affaires et revint en 1730 à Bordeaux où il se fixa définitivement. Je cherche toute information sur lui. Je connais une famille ARNOUX à la Martinique : peut-on faire le rapprochement ? *B. Guillot de Suduiraut*

NDLR L'index de Moreau de St-Méry signale Pierre ARNOUX, originaire de Libourne et habitant du Petit-Goave au Fond de Miragoane, époux de Claude Geneviève de RONSERAY fille de Pierre, négociant du Petit-Goave, d'où plusieurs filles. Il mourut à 83 ans, le 06/11/1785. C'est peut-être un des frères de Claude mais les registres du Petit-Goave ne sont conservés que de 1763 à 1794.

(réponses 93-91 p. 935, 3729, 5302, 6136, 6193)

Voici des éléments complémentaires envoyés par *Philippe Mortier*, descendant de Jean MORTIER et Anne Marie du BRANDA (1705-1786)

François Mortier est l'un de mes lointains ancêtres. D'après les éléments que je possède il serait né en 1678 et décédé le 07/05/1741. J'ai un doute sur l'exactitude de sa date de naissance qui en aurait fait un papa très précoce puisque son fils Jean est censé être né en 1688 ou en 1700 (j'ai 2 dates) et décédé en 1749. Une naissance en 1700 pour Jean serait plus compatible avec l'âge alors présumé de son père François (22 ans).

A son mariage en 1730 avec Anne-Marie du Branda (1705-1786 selon mes sources) Jean avait donc 30 ans (autre indice qui m'incline à penser que Jean est né en 1700) ou 42 ans.

Dans la descendance de Jean il y a un fils François (15/04/1742-05/08/1821) qui doit peut-être son prénom à son grand-père mort l'année précédente.

Concernant le père de Jean (disons François 1<sup>er</sup> pour simplifier) j'ai également l'information qu'il aurait été Gouverneur de St Domingue mais comme vous je n'en ai pas trouvé la trace dans la liste des gouverneurs de cette île.

En revanche il y a un élément intéressant qui nous amène à la famille Arnoux c'est que celle-ci apparaît également dans ma généalogie en la personne de Claude, (02/09/1698-13/08/1789). Ce Claude a eu (au moins) un fils, Jean Baptiste (05/08/1738-05/11/1817) qui a lui-même eu une fille, Sophie Arnoux (13/07/1775-

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

26/05/1803) laquelle a épousé Pierre « dit Bluat » Mortier (09/05/1768-14/05/1857) arrière-petit-fils du « gouverneur » présumé François 1<sup>er</sup>.

Précisons, pour renforcer les indices, que tous ces personnages ont vécu à Bordeaux ou dans ses environs. Le père de Pierre « dit Bluat », François (le petit-fils du gouverneur) fut conseiller référendaire au Parlement de Bordeaux ; quant à Pierre « Bluat » il a trôné longtemps chez mon grand-père François (encore un !!) sous l'apparence d'un tableau intitulé « le grand-père à la gazette »).

Pour en revenir à Claude Arnoux, son père s'appelait Pierre (27/11/1661-??) Ce Pierre n'est pas celui que vous évoquez dans votre note (mort à 83 ans en 1785 donc né en 1702) mais il pourrait bien, en effet, être le frère de Claude. On ne s'étonnera pas de trouver un fils avec le même prénom que le père parce que les prénoms Marie et Pierre semblent des incontournables dans la collection des prénoms supplémentaires des enfants jusqu'à une date récente.

### **PAUVERT, Bretagne, Guadeloupe**

<https://www.ghcaraibe.org/articles/2021-art12.pdf>

(Sébastien Monnerot-Dumaine)

p. 11/12

3b.7.6.1b.4 Louis Edgard André PAUVERT  
x 1881 Jeanne Marie Louisa MONNEROT DUMAINE

ont eu une fille,

Anne Marie Rose Acée PAUVERT

o 18/02/1882 Pointe-à-Pitre

+ 10/07/1892 Basse-Terre.

### **Acte de naissance à Marseille d'Antoine POUTONNIER**

(Marie Hélène Cobos)

Marseille, Notre Dame des Accoules, 22 août 1697

Antoine POUTONNIER, fils de Joseph et Marquise BARBAROUX, né ce jour dans notre paroisse ; parrain Sr Anthoine ARTAUD ; marraine Dlle Louise Artaud ; qui signent ; père absent.

### NDLR

Voir p. 7/8, fin de l'article "Julien BELLEBON et le « Saint-Thomas »"

<http://www.ghcaraibe.org/articles/2020-art15.pdf>

Voir aussi GHC 42, octobre 1992, p. 668 et ss. « Une famille de Marie-Galante, les POUTOUNIER » <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc042/p0668.html>

### **GERS DES RIVIÈRES (Martinique)**

(Bernadette Rossignol)

A l'hôpital militaire de la Pointe à Pitre, le 27/01/1849, décès de Charles Louis BRIAULT GERS des RIVIÈRES, préposé des douanes, entré le 18/01, 36 ans, né à Fort de France, fils de Victor Henri Charles Édouard et Marguerite Adèle BELHOT

Voir les questions

03-25 GERS DES RIVIÈRES (Martinique, Guadeloupe, 19e) GHC 156, p. 3762

04-64 DEREIX DES RIVIÈRES (St-Domingue, 18e) GHC 171, juin 2004, p. 4227

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

## **A Versailles**

*(Claudie Dussert)*

Paroisse Saint-Louis, décès, vue 13/53

Le 05/02/1768 Pierrette LEBLANC, épouse de Pierre Robert CROSNIER, procureur ès juridiction Royal du Cap, île et côte de **Saint-Domingue**, veuve en 1<sup>ères</sup> noces du sieur LEBOURDAIS, notaire au dit Cap, âgée d'environ 50 ans, décédée hier.

Saint-Louis, décès, vue 27/59

Le 11/04/1776 Charles Denis CATHEREAU, lieutenant général de l'Amirauté, écrivain principal de la Marine et ancien juge à **Saint-Domingue**, veuf, âgé de 81 ans, décédé hier.

## **Antillais en Charente Maritime**

*Max Richon*

### **A La Tremblade**

Deux actes de mariages des filles de Louis PASQUET décédé à **Saint Domingue** vers 1801, intéressants par les témoins et leur déclaration :

22/09/1824 entre

Nicolas VILLARS, marin, domicilié à Marennes, 37 ans, o 10/04/1787 Marennes, fils de + Jean, marin, décédé à **Saint Pierre et Miquelon** il y a environ 30 ans, et + Colombe BAZIN

et Marie PASQUET, 23 ans, née le 10 floréal X (30/04/1802) à La Tremblade où elle est domiciliée, fille de + Louis, cultivateur, décédé à **Saint Domingue** il y a environ vingt trois ans, et de Marie POUPART.

Les futurs époux n'ayant pu fournir l'acte de décès de leur père, font appel à 4 personnes qui attestent le décès :

Pour Marie PASQUET

Pierre Élie VOLLET, capitaine de navire, 74 ans

Élie GEMON, charpentier de navire, 56 ans

Joseph Théodore GEMON, charpentier de navire, 49 ans

Jean FÈVRE, journalier, 64 ans

tous domiciliés à La Tremblade

Pour Jean VILLARS :

Jean Baptiste TUELOUP, marin, 46 ans

Antoine PICOT, charpentier de navire, 53 ans

Pierre DUMONT, préposé des douanes, 32 ans

Jacques BERNARD, tailleur d 'habits, 25 ans

tous domiciliés à Marennes

Quatre témoins du mariage, tous domiciliés à La Tremblade :

Élie Nicolas GEMON, charpentier constructeur, 27 ans

Pierre Moïse GUIONNEAU, marin, 40 ans

Louis GOUINEAU, tonnelier, 27 ans

Élie CHAILLÉ, pêcheur, 25 ans

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

29/09/1824 entre

François CHARPENTIER, tailleur de pierres, 24 ans, né le 14 nivôse IX au Blanc, Indre, fils de Jean, serrurier, qui a donné son consentement devant M<sup>e</sup> Collin et Bodin, ville du Blanc, 31/08/1824, et Thérèse DELPY

Marie Suzanne PASQUET (sœur de la précédente), 25 ans, née le 2 prairial VIII (22/05/1800) à La Tremblade. Les mêmes personnes pour attester le décès de son père

Quatre témoins du mariage, tous domiciliés à La Tremblade :

Pierre Moïse GUIONNEAU, marin, 40 ans

Izaac ARRIVÉ, tonnelier, 41 ans

Joseph Théodore GEMON, charpentier de navire, 49 ans

Louis GOUINEAU, tonnelier, 27 ans

### **A Royan**

Le 13/06/1784, inhumation de Dame Marie Elisabeth PIGEOT DE LOUISBOURG, 36 ans, épouse du Sieur PIGEOT DE LOUIBOURG avocat et habitant au Cap **Saint Domingue**, décédée à bord du navire l'Horizon de Bordeaux, capitaine Jty Faurès Royan (E 318/3 BMS 1775-1791, vue 44/118)

NDLR

Elle s'appelait Marie Élisabeth THIERRY. Voir :

question 93-56, Pigeot et Faurès, GHC 50, juin 1993, p. 817

question 04-49, Thierry et Pineau Saint Domingue, GHC 168, mars 2004 p. 4135

GHC 161, juillet août 2003, p. 3914

GHC 234, mars 2010, p. 6256 : mariage de leur fille à Bordeaux 08/02/1786

De Nantes au Cap, 12/09/1776 : Jean Baptiste Pigeot, de Louisbourg, fils de Nicolas et Catherine Baron

Le 24/05/1822, transcription de l'extrait mortuaire et déclaration du décès, le 21/09/1817 à l'hôpital militaire du Fort Royal de la **Martinique** de Charles BRUNOT, fusilier de la 5<sup>e</sup> compagnie 1<sup>er</sup> bataillon, du 88<sup>e</sup> régiment légion de la Martinique : 31 ans, célibataire, fils de + Jean BRUNEAU (sic), chapelier, et + Marguerite LABATTUT.

Le 14/05/1822 transcription du certificat de décès, le 18/01/1822 à **Kingston, Jamaïque**, de Mathieu PAILLET, décédé le 07/08/1821 et inhumé dans le cimetière l'église. Négociant et marchand de la Jamaïque, il était célibataire, né à Royan et fils de + Mathieu, capitaine de navire et + Susanne BEDARD.

### **Compte rendu de lecture**

**Benjamin Godard -Biographie, Généalogie, Vie, Œuvre**

*Hélène Boissy d'Anglas*

Nombre 7 éditions, janvier 2021, 16,50€ - ISBN 978 2 38153 375 9

Présentation dans les Documents partagés de la liste GHC

[https://listes.u-picardie.fr/wws/d\\_read/ghcaraibe/Benjamin%20Godard.pdf](https://listes.u-picardie.fr/wws/d_read/ghcaraibe/Benjamin%20Godard.pdf)

Dans cet hommage à son trisaïeul, *Hélène Boissy d'Anglas* nous fait découvrir l'homme, sa famille et ses ancêtres derrière l'œuvre du musicien dont elle dresse la liste de plus de 150 œuvres.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Riche étude généalogique qui nous promène dans différentes régions du nord et de l'est de la France.

Ce qui intéressera aussi les lecteurs de GHC c'est toute la partie sur Saint Domingue, quartier du Borgne, ascendance maternelle du musicien, les DUVAL sur 3 générations et les épouses CARROUGE de MORIGNY, SAULNIER, LAPEYRE, GAJOLLE et plus anciennement LALLEMANT à Limonade.

### **Ernest BONNET, mon père**

*Pierre Bonnet*

Je suis le troisième fils d'Ernest BONNET, qui fut **Président de la Chambre de Commerce de Pointe-à-Pitre**. Il l'était déjà lors du Tricentenaire et encore dans les années 1950. C'est sous sa Présidence que, pendant la Seconde guerre mondiale, les travaux de comblement de marais ont été faits pour le futur aéroport de la Guadeloupe.

C'est lui qui importa des semences de **mahogany** du Honduras et du Sénégal. Le but était de relancer la production de bois d'ébénisterie dans notre île. En effet, l'acajou local a besoin de près de cent ans avant être utilisé et ceux du Honduras et du Sénégal de 30 à 40 ans. Il créa sur la propriété familiale à la Prise d'eau une pépinière qui fut mise à la disposition des Eaux et Forêts, qui venaient prendre des plans pour reboiser les forêts de la Basse-Terre.

Dès l'occupation de Bordeaux par les nazis, le conseil d'administration de l'usine de **Beauport** au Port-Louis fut dans l'impossibilité de la gérer. C'est à mon père que furent délégués les pouvoirs d'administration. A la fin de la guerre, il créa le **syndicat des producteurs de sucre et de rhum**, « **ASSOCANNE** », dont il fut le Président jusqu'à la retraite.

Quand Monsieur Raoul FOLLEREAU vint en Guadeloupe pour faire pression sur le gouvernement local afin de fermer la léproserie de la Désirade et de permettre aux malades, après traitement pour stopper définitivement cette affreuse maladie (vaccin de l'Institut Pasteur), de quitter l'île. Outre les malades de la Désirade, il y avait aussi une centaine de lépreux non traités dans notre archipel, nombre de malades qui fut en augmentation dès la connaissance d'un traitement efficace.

Avec les membres de la Chambre de Commerce de Pointe-à-Pitre fut créée l'« **Association d'aide aux lépreux et tuberculeux** ». Il fallait traiter les malades (quelques injections), mais ni les infirmières, ni les médecins ne pouvaient s'en occuper de peur de perdre leur clientèle, et il fallait également les nourrir. La population, informée du problème dès la première manifestation, apporta des dons qui dépassèrent les prévisions.

Ma mère, à Pointe-à-Pitre, et d'autres également sur les autres communes, se chargèrent des injections.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

En fait, les malades cachés dans leur maisons et alimentés par leurs voisins voulurent aussi être guéris et l'Association fut très vite débordée par le nombre réel de malades qui monta à environ un millier de personne.

Aux appels successifs au secours, la population resta toujours solidaire.

Voilà un résumé sur mon père, mais je dois ajouter que les membres de la Chambre de Commerce furent toujours présents. Ses deux adjoints, Monsieur BARBOTTEAU et Monsieur RIVIER l'ont bien aidé et ils lui ont tous les deux succédé à Présidence de la Chambre de Commerce et ils ont poursuivi l'aide aux lépreux.

A la tête de l'Association, mon cousin germain René BONNET, médecin chef de service à l'hôpital de Pointe-à-Pitre, remplaça mon père, aidé par Yves BONNET et ses deux fils.

### **Abjuration ou Acte de foi en 1741 à Léogane**

*Monique Pouliquen*

*Monique Pouliquen* nous a envoyé la transcription de l'acte d'abjuration, le 12 mai 1741 à Sainte Rose de Léogane de Jacques BREVET.

Cet acte, à l'orthographe approximative, est inhabituel et remarquable par sa longueur et la précision des actes de foi catholique.

Nous ne le publierons pas parce qu'on peut le retrouver dans le registre des baptêmes de Léogane, folios 8 verso à 11 recto, vues 7 à 9.

Nous pouvons cependant transmettre la transcription par *Monique Pouliquen* à qui la demanderait.

L'acte ne donne aucune information généalogique sur Jacques Brevet.

En outre, malgré le mot « abjuration » en marge de chaque page, il ne s'agit pas à proprement parler d'une abjuration (Jacques Brevet n'abjure pas la religion calviniste ou autre) mais d'un acte de foi, qui se termine ainsi :

« Je Jacques Brevet promets, voue & t jure sur ces Saints Evangiles de Dieu de garder & confesser très constamment jusqu'au dernier soupir de ma vie avec l'aide de Dieu cette foi Catholique Pure & t entière, hors laquelle personne ne peut être sauvé & dont présentement je fais profession sans aucune contraintes & tant qu'il me sera possible je la ferai garder, enseigner, prêcher par ceux sur qui j'ai autorité & dont le soin m'aura été commis.

Signé Segretier, Nouguès, Rouest, Filleul, Jacques Brevet et fr. Desgrange curé »

Il n'y a ni inhumation ni mariage de Jacques Brevet dans les actes de Léogane.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)